

Présents : Antoine Ivarnes, Eric Armand, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Christine Fossion, Denis Teste, Jean-Charles Fournon, Nadège Rancon, Sylvie Recordier

Pouvoir(s) : Laurence Cocquet à Jean-Charles Fournon

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

A l'ordre du jour :

- **Subvention du Conseil Départemental pour agrandissement du garage communal.**
- **Subvention des amendes de police pour miroir D108/D64 et ralentissement hameau des Estangs.**
- **Règlement d'utilisation de la buvette communale.**
- **Organisation du Marché d'été.**
- **Mise aux normes du terrain de jeux.**
- **Cabine Téléphonique du camping.**
- **Questions diverses.**

Subvention du Conseil Départemental pour agrandissement du garage communal

Lors de la visite cantonale des élus, nous avons demandé une subvention pour l'agrandissement du garage communal. Des devis ont été demandés, nous partirions sur un montant de l'ordre de 35.000,00€ HT. Nous ne savons pas encore si nous entreprendrons ces travaux l'année prochaine.

Subvention des amendes de police pour miroir D108/D64 et ralentissement hameau des Estangs

La traversée des Estangs est de plus en plus fréquentée et de plus en plus rapidement. Nous allons demander des subventions sur les amendes de police pour l'installation de panneaux (km/h ou uniquement riverains).

Il est également prévu d'installer un miroir au carrefour de la D108 et D64 pour faciliter la visibilité et d'interdire le stationnement dans le tournant. L'idée de réserver les deux places communales pour les deux commerçants est évoquée mais finalement pas retenue.

L'idée de réserver la place dans le carrefour pour personne handicapée a aussi été soulevée.

Faire placer un petit centre rehaussé au carrefour pour obliger les sens et empêcher le parking sur le bord de la route est également soumise.

Un rappel va être fait dans le bulletin communal.

Mise aux normes du terrain de jeux

Un courrier des services de l'état a été adressé à la mairie reprenant des remarques concernant le terrain de jeux suite à un contrôle effectué pour la sécurité. Des aménagements, équipements et entretiens doivent être envisagés. Nadège et Frédéric vont s'occuper de ce dossier.

Règlement d'utilisation de la buvette communale & Organisation du Marché d'été

Nous avons reçu un courrier du Romano concernant une demande d'installation d'un snack à la buvette pour élargir leur activité. La buvette communale est réservée aux activités de la commune et aux manifestations temporaires et associatives. Elle n'a pas de vocation commerciale.

Un règlement va être établi reprenant ces choses et en indiquant également que toute l'infrastructure dans la buvette doit logiquement appartenir à la mairie. Christine et Antoine vont rédiger un projet de règlement.

Il est évoqué le fait que Dagobert s'installe les vendredis soir aux marchés d'été pour y faire de la restauration. Par soucis d'équité avec les autres exposants et les commerces de Sainte-Jalle, il va être étudié le fait de revoir le type de restauration qu'il peut proposer.

Pour lui permettre de s'organiser, la proposition est faite de laisser les choses en l'état pour cette année et d'avertir que dès l'automne, le point sera mis à l'ordre du jour pour l'année prochaine.

Concernant le comité de charte, il est proposé que des élus de la mairie, non exposants, participent également aux réunions. Christine et Eric sont sollicités.

Cabine Téléphonique du camping

La cabine téléphonique a été enlevée avant que nous ayons eu le temps de demander à la poste de garder uniquement la structure.

La demande est faite d'un **Ajout à l'ordre du jour** :

Hélène Feltrin travaille depuis 6 mois pour la mairie et pour l'agence postale communale. Le bilan est très positif et la proposition d'une augmentation de son salaire est faite.

L'augmentation d'un montant d'un euros / heure est accepté à l'unanimité.

Questions diverses

Un rappel est fait quant à la dégradation du pont métallique et une décision devra être prise. Afin d'éviter le passage des poids lourds, il est envisagé d'y installer un panneau indicateur limitant le poids du véhicule à 3T5.

Pour diminuer ses frais, le SIVOS va installer son bureau à l'école. La mairie renégocie le système box de la mairie. Toutes les données seraient dans le Cloud, la mairie n'aurait plus besoin de la JVS Box et le nombre de postes informatiques sera revu à la baisse (2 au lieu de 3).

Le point sur l'eau est fait. Il y a 15 jours, la rénovation de la conduite du captage a été commencée et des difficultés suite à l'enrochement ont été rencontrées. La conduite passe par le point haut et sera plus éloignée du cabanon. Pour limiter la consommation sur ce réseau durant les travaux, la fourniture de plusieurs abonnés est assurée par le réseau de Saint-Quenin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôt ses travaux à midi

Christine Fossion